

LE GUMONTOIS

Bulletin municipal d'informations

Décembre 2015

Billet du Maire

2015 est une année charnière. Nous avons intégré un canton élargi (Ste Fortunade). Nous avons décidé quelle communauté de communes rejoindre.

Sans attendre et pour garder toutes nos chances de conserver nos bâtiments ouverts, nous avons entrepris les travaux de mise en conformité et d'accessibilité.

Malgré les restrictions budgétaires, nous essayons de maintenir le cap de notre profession de foi.

Bonne année à tous.

Meilleurs vœux.

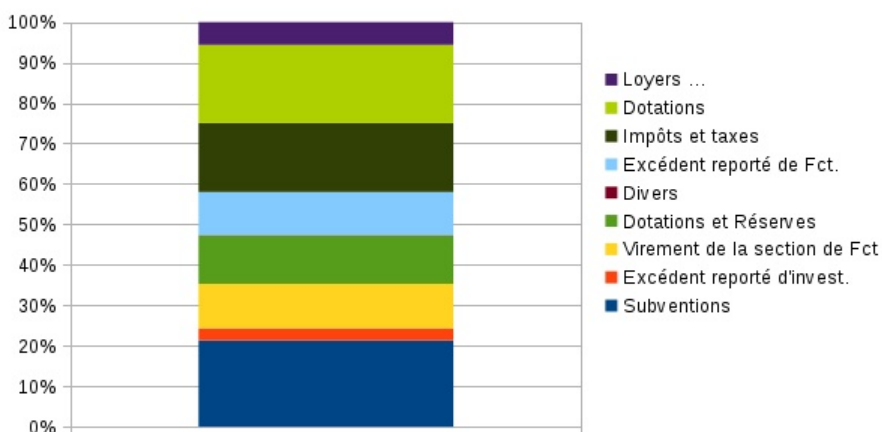
Jean-Pierre Peuch

Budget

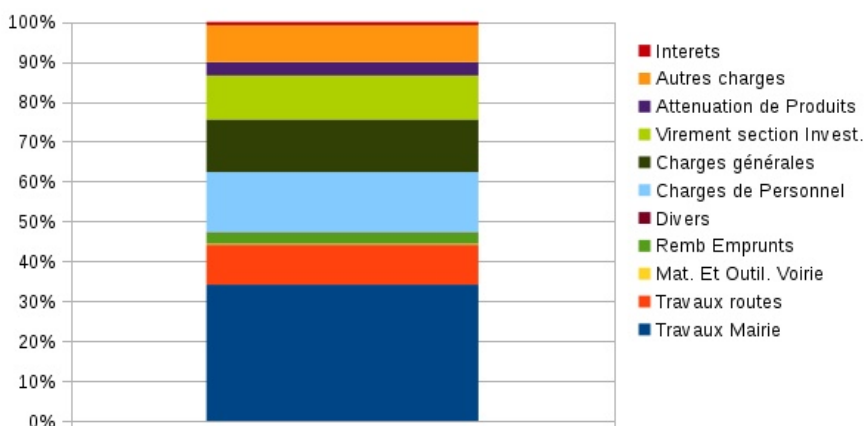
Le budget 2015 s'équilibre à 141 028 € en fonctionnement et 126 845 € en investissement.

Vous pouvez trouver ci-dessous la répartition des différents chapitres.

Recettes



Dépenses



Bienvenue dans la commune
Bienvenue à Mr Olivier Dessent à Riou et à Mr Pierre Levadoux à Laborde.
De plus, trois maisons ont changé de propriétaire en 2015.
Une au Gaud, une à Graffeuille et une à l'hivernerie.
Bienvenue aux nouveaux habitants lorsqu'ils emménageront

Travaux en cours

Deux gros chantiers :

Les travaux de mise en conformité accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et sécurité incendie de la Mairie, initiés lors de la précédente mandature, sont en cours.

Ce chantier ne se réalise que maintenant faute de subventions nécessaires, bien que le dossier soit prêt depuis deux ans.

L'engagement financier total a été de 75 000 € HT, subventionné à 78%, ce qui laisse un reste à charge pour la commune de 16 500 € HT, entièrement financé sans emprunt.

Ces travaux rentrent dans le cadre d'une obligation légale. A défaut de réaliser ces travaux, notre commune aurait été sanctionnée dès 2016.

De plus, cette réhabilitation était devenue indispensable, notre bâtiment souffrant d'infiltrations (murs et moquettes murales moisies, prises électriques baignant dans l'humidité, locaux difficiles à chauffer). Notre secrétaire ne pouvait plus travailler dans ces conditions et vous recevoir de façon décente.



C'est aussi l'occasion de renforcer l'isolation (Plafonds et fenêtres) pour faire des économies de chauffage.

Ne resteront ouverts que les bâtiments aux normes quel que soit le devenir de nos communes.

La première phase a démarré le 2 novembre 2015 et les travaux ont été réceptionnés le 18 décembre dernier.

Pour la salle du conseil, objet de la deuxième phase, les travaux débuteront le 4 janvier 2016 pour se terminer le 6 février.

L'assainissement a été mis en conformité.

Les délais et les budgets prévus ont été respectés.

En début d'année, nous avons fait élargir le carrefour de Graffeuille par l'entreprise Terracol. Ces travaux bénéficient, à hauteur de 40%, d'une subvention "Amendes de Police".



Projets et futurs travaux

- Poursuite de la mise en conformité des bâtiments avec la salle polyvalente.
- Dalles de verre de l'église.
- Colombarium
- Etanchéité de la toiture de la Mairie (Zinc).
- Reliure des registres d'état civil.
- Suite des travaux de voirie (haut de Leyssac, route dans l'Hyvernerie).
- Aménagement du cabanon au "champ vert".
- Engazonnement des allées du cimetière.

Et encore beaucoup de projets et d'idées à suivre, pour le "bien vivre" et le rassemblement des Gumontois.

Devenir de la Communauté de Communes

Les communautés de communes doivent avoir au moins 20 000 habitants (avec dérogation à 5 000 en zone de montagne). Par conséquent, notre communauté de communes du "Plateau du Doustre et des Étangs" sera dissoute au 1er janvier 2017.

Nous devons donc choisir une communauté de rattachement. Il était important de garder la communauté de communes dans son périmètre. L'ensemble des conseils municipaux (excepté St Bazile), ont choisi de se rattacher à Tulle Agglo en harmonie avec les souhaits de la préfecture.

L'année 2016 devrait confirmer cet état et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Devenir des communes

Une autre réflexion nous attend. Pour conserver un fonctionnement à un bon niveau et ne pas voir nos dotations baisser, il faut que les communes se regroupent.

Avec qui se "marier" ?

Ils nous ont quittés

Depuis le dernier bulletin, deux aînés nous ont quittés :
Mme Chastanet de l'Hyvernerie et Mr Marque de Leyssac

Vie associative

En 2015 le club des Clampes a été dissout. Merci pour tous les bons moments que nous avons passés ensemble.

Manifestations prévues

Le 6 février 2016, le comité des fêtes vous invite à un repas.

Le 8 mai 2016, commémoration au monument aux morts, suivie du pot de l'amitié.

Le 26 juin 2016, feu de la saint Jean avec repas et musique.

Les 30 et 31 juillet 2016, fête votive avec repas champêtre, bal disco et vide grenier.

Le 11 novembre, commémoration de l'armistice, suivie du pot de l'amitié.



Voeux de la Mairie

La mairie vous présentera ses vœux le 23 janvier à 16 heures
A cette occasion venez partager avec nous le verre de l'amitié
et la galette traditionnelle.

Profitez en pour poser toutes les questions que vous souhaitez.

Repas des anciens

Le 24 Janvier, nous offrirons un repas à nos aînés de plus de 70 ans inscrits sur la liste électorale.
Ceux qui souhaitent partager ce moment convivial, peuvent s'inscrire à la mairie avant le 5 janvier (participation : 25 € par personne).

Point propre et déchets sauvages

Malheureusement, notre "point propre" n'est pas respecté. Nous déplorons des déchets "sauvages" alors qu'une déchetterie gratuite est à votre disposition.

Pour rappel, nous vous joignons la fiche récapitulative des produits acceptés à Gumond.

Face à l'incivisme de certaines personnes, un casier à piles usagées et un casier à bouchons seront désormais à votre disposition à la Mairie aux heures d'ouverture.

Tous les renseignements concernant la déchetterie sont disponibles en bas de cette page et sur le document joint à ce bulletin.



Recensement de la population

Le recensement des habitants de la commune de Gumond aura lieu entre le 21 janvier 2016 et le 18 février 2016. C'est Muriel Auberty, notre secrétaire de mairie, qui s'en chargera, merci de lui réserver un bon accueil.

Au recensement de 2011, nous étions 98 + 1 externe.

Le recensement est important car il conditionne, en partie, les dotations financières perçues par la commune.

Vie du Conseil Municipal

Après le repas des aînés de janvier 2015, deux conseillers ont remis leur démission.

Les deux tiers des membres restant en place, de nouvelles élections n'étaient pas nécessaires.

L'équipe resserrée continue la tâche.

Mairie	Déchetterie	Gendarmerie (Marcillac)
<u>Horaires :</u> Lundi et Jeudi de 14h à 17h	de Gros Chastang	17
<u>Téléphone :</u> 05 55 29 12 95	<u>Téléphone :</u> 06 78 62 92 09	(ou 05 55 27 81 15)
<u>e mail :</u> mairie.gumont@wanadoo.fr	<u>Ouverture :</u> Mardi, Mercredi, Vendredi	Garde Médicale
<u>Site Web :</u> www.gumond.fr	de 13h à 17h l'hiver	15
<u>N° du Maire :</u> 06 11 11 09 13	de 14h à 18h l'été	SAMU
Syndicat des Eaux du Morel	Samedi	15
Bureau 05 55 27 79 26	de 9h à 12h, et de 14h à 17h 30 l'hiver	Pompiers
Dépannage 06 81 74 75 39	de 9h 30 à 12h et de 14h à 18h l'été.	18
06 78 73 95 04	Enlèvement d'encombrants à domicile sur rendez-vous.	(ou 112 depuis un portable)